

R490AFC

## R490AFC - Formation à la conduite en sécurité de grues auxiliaires

FORMACODE : 31709 – 31708 – 31795 – 31747 - 31757

### OBJECTIFS

Manipuler une grue auxiliaire de chargement dans les meilleures conditions de sécurité pour les personnes, les marchandises et le matériel.

Intégrer les règles de sécurité dans la prise en main et la conduite de l'engin de chantier en s'appuyant sur l'Annexe 2 du Référentiel de connaissance et savoir Faire de la Recommandation R490.

Rendre compte des anomalies et difficultés rencontrées dans l'exercice de la conduite de grues auxiliaires.

### TYPE DU PUBLIC

Conducteurs ou futurs conducteurs/opérateurs élingueurs.

### PRÉREQUIS

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis pour suivre cette formation.

### PÉDAGOGIE

#### OUTILS ET MOYENS

##### > Méthodes pédagogiques

L'itinéraire pédagogique est articulé autour d'un apport de connaissances théoriques relatives à l'utilisation des grues auxiliaires de chargement en toute sécurité et d'exercices pratiques de conduite du véhicule.

##### > Moyens techniques

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.  
Plateforme d'évolution pratique certifiée CACES® ou site client.

##### > Moyens humains

Formateur qualifié, professionnel de la manutention et du levage en entreprise et détenteur d'un Caces® R490.

### ÉVALUATION

- > Les épreuves théoriques et pratiques de la conduite d'engins de chantier sont réalisées en fin de formation sur la base de celles indiquées dans la Recommandation R490.
  - L'avis émis, à l'issue des évaluations, permet à l'employeur de délivrer une autorisation de conduite au salarié sous réserve qu'il ait connaissance des lieux et des instructions à respecter sur le ou les sites d'utilisation.
  - Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation.
- > Cette formation fait l'objet d'une mesure de la satisfaction globale des stagiaires sur l'organisation et les conditions d'accueil, les qualités pédagogiques du formateur ainsi que les méthodes, moyens et supports utilisés.

### CONTENU

#### THÉORIE

- > Réglementation et textes en vigueur
- > Obligations du constructeur et de l'installateur sur porteur, du loueur, du chef d'entreprise
- > Grands principes de la conduite en sécurité
- > Principales caractéristiques et classification des grues auxiliaires de chargement
- > Postes de commande et dispositifs de préhension
- > Plaque de charge

- > Vérifications avant mise/remise en service et périodiques
- > Début de poste
- > Carnet de bord
- > Autorisation de conduite
- > Équilibre et déplacement d'une charge
- > Gestes de commandement, balisage et signalisation
- > Analyse des risques et des règles d'utilisation
- > Équipements de protection individuelle
- > Mise en position de transport de la grue auxiliaire de chargement

### PRATIQUE

- > **Exercices pratiques de conduite sur grue auxiliaire de chargement**  
Adéquation de la grue auxiliaire de chargement à l'opération envisagée • Vérifications et opérations de prise de poste  
• Positionnement du véhicule pour la manœuvre et balisage de la zone • Mise en place de stabilisateurs • Manœuvre de positionnement • Elingage de charges • Utilisation de dispositifs porte-charge • Mouvement décomposés et synchronisés en positionnant la charge • Maîtrise du balancement de la charge • Prise et dépose de charges en suivant les gestes de commandement et de communication • Manœuvre de lavage • Grue auxiliaire en position de transport avant déplacement  
• Repérage d'anomalies et difficultés rencontrées pour en rendre compte à sa hiérarchie • Opération de maintenance de premier niveau

*Chaque stagiaire doit être pourvu des équipements de protection individuelle ; faute de quoi, il ne pourra ni réaliser les exercices pratiques ni être évalué.*

*Depuis le 1er janvier 2018, lors de l'exécution de travaux à proximité d'ouvrages souterrains, aériens ou subaquatiques de transport ou de distribution, les conducteurs d'engins doivent être titulaires d'une AIPR.*

### MODALITÉS

#### Durée :

1 à 2 jours pour une formation Initiale.

1 jour pour une formation Recyclage.

**Prix :** nous consulter.

*La réalisation des formations R490 est soumise à l'obtention de la certification de Socotec Formation – démarche en cours de finalisation.*

GUIDE DES CORRESPONDANCES - NOUVELLES RECOMMANDATIONS CACES

R490 – GRUES DE CHARGEMENT

Nouvelle  
recommandation

Descriptif des engins

**NOUVEAU!**

Une seule  
catégorie



Grue de chargement montée en porte à faux arrière



Grue de chargement montée derrière la cabine



Grue de chargement montée en position centrale